

24 HEURES



## Bellerive, bon pour toute la région

REFLEXION00:25

«Objet-phare pour Lausanne et toute la région, le nouveau musée attirera et laissera couler le regard»



© Crédit photo | Philippe Biéler |  
DR

---

**PHILIPPE BIÉLER, ANCIEN CONSEILLER D'ETAT | 28 NOVEMBRE 2007 | 00H25**

---

Le Conseil d'Etat ayant confirmé ce projet en bonne place de son programme de législature, permettez que je revienne sur la chance que j'ai eue de pouvoir présider le jury du concours international d'architecture qu'il a organisé ! Ce fut pour moi d'abord l'occasion de faire la connaissance des personnes remarquables qui composaient le jury, qu'ils soient architectes, historiens d'art, directeurs de musées, experts de diverses spécialités ou représentants des collectivités publiques, et qu'ils proviennent des quatre coins de Suisse, de France, du Luxembourg ou de la péninsule ibérique. Puis ce fut la découverte des 249 (!) projets issus de 13 pays et déposés sous un strict anonymat, mais dont nous saurons plus tard qu'ils émanaient autant d'excellents bureaux vaudois que de « vedettes » internationales. Que de richesses et d'idées intéressantes !

Comment allait-on conjuguer l'intériorité nécessaire à la mise en valeur des oeuvres avec un paysage aussi exceptionnel et attractif ? Comment allait-on respecter ce site de rêve et tenir compte de la proximité de l'eau et du panorama sur les montagnes ? Le défi était passionnant. Le système du concours permet de comparer de multiples solutions, d'en découvrir et mesurer les potentialités comme les difficultés.

### **Le projet lauréat**

Réuni quatre fois deux jours, le jury a analysé à fond et méthodiquement tous les projets. Il les a comparés et soupesés sous tous les angles, à l'aide de plans, de maquettes et de textes. L'étude des projets présentés a renforcé notre connaissance du site et amélioré notre compréhension des enjeux. Nos débats furent parfois vifs, mais ils ont toujours permis un enrichissement mutuel. Surtout, nos réflexions nous ont conduits à progressivement mieux discerner les problèmes posés, et donc les réponses adéquates. Tous les projets ont contribué, par la diversité de leurs solutions, à ce que le jury se fasse une meilleure idée des spécificités souhaitables.

Le jury s'est félicité de la grande qualité des propositions présentées, donnant une vision panoramique des tendances de l'architecture contemporaine. Il a relevé beaucoup de projets de niveau élevé. Malgré la

grande diversité de ses membres, c'est à l'unanimité qu'il a choisi le projet « Ying Yang », dû à de jeunes architectes. Ce dont il s'est réjoui, car un concours permet souvent de débusquer les stars de demain, et nombre d'ouvrages marquants résultent de concours ouverts comme nous l'avons pratiqué pour le musée, par exemple le Musée Beaubourg ou l'Institut du Monde arabe à Paris.

L'idée maîtresse du projet lauréat réside dans la mise en scène simultanée de l'art et du paysage. Il propose un parcours scénique depuis l'arrivée sur le site jusqu'à la fin de la visite des expositions, qui se décompose en fait en trois promenades :

- 1) De la ville vers le musée (il nous donne envie d'y entrer) et vers la rive, dans un site remodelé ;
- 2) A l'intérieur du bâtiment, à la découverte des expositions dans une suite de salles en boucles, suffisamment renfermées sur elles-mêmes pour permettre une vision concentrée des œuvres d'art, jusqu'à la terrasse sur le toit ; et
- 3) Une promenade virtuelle qui joue habilement entre objets exposés et magnifiques vues cadrées sur les paysages extérieurs : dès l'entrée, la façade vitrée, affleurant à peine à la surface de l'eau, semble plonger le visiteur dans le panorama lacustre, avec une vue à couper le souffle sur les Alpes.

A Bellerive, suite aux divers comblements qui ont été réalisés depuis 1930, la rive naturelle a fini par disparaître. Le site prévu pour le futur musée a été aménagé pour l'Expo 64, puis il est resté à l'écart, friche urbaine et plate-forme résiduelle entre la piscine et les installations de la CGN, cul-de-sac sans attrait. Au fil de ses visites sur place, le jury s'est rendu compte à quel point cet emplacement est tout à la fois merveilleux, unique, prestigieux, et résiduel, fragile, terrain vague aux formes aléatoires ! Il a donc souhaité que les concurrents requalifient ce terrain actuellement inhospitalier et indéfini, apportent une forte valeur ajoutée à l'ensemble Bellerive-Ouchy, proposent un réaménagement des lieux pour en faire un espace de rencontre et de culture, et ne suivent pas formellement les rives actuelles marquées par une artificialisation récente et une banalisation presque totale du rivage. Et il s'est montré très attentif à la question de l'implantation des projets et à leur rapport au site, en particulier à la manière dont ils ont répondu au souci de conserver une vue sur le lac aussi dégagée que possible.

L'implantation du projet « Ying Yang » reconnaît les qualités et les difficultés du site et propose un élément significatif fort, mais sans fausse monumentalité, et qui semble presque se dérober face au paysage. Sa forme compacte et polygonale ménage la perception du lac et du paysage alentour et minimise l'impact visuel qu'il aurait pu provoquer vu de l'avenue de Rhodanie ou d'ailleurs: aucune de ses façades n'obstruera la vue. Ce projet limite l'emprise construite au sol, réduit son impact sur la rive et met en valeur l'arborisation à l'est de la parcelle, à côté du parc public qu'il crée sur un large espace. De plus, loin de supprimer un bout de lac à la population, le projet lauréat rend cette rive accessible et surtout attractive. Il offre aux passants le choix de se promener en tout temps entre lac et musée ou de profiter de la spectaculaire terrasse sur lac du restaurant (pas besoin d'entrer au Musée pour y accéder).

Ce projet a toutes les potentialités pour être le déclencheur d'une requalification de tout le quartier qui souffre, il est vrai, d'un déficit de qualité et d'usage. La zone entre le musée et la place de la Navigation méritera d'être judicieusement réaménagée. A cet égard, il conviendra d'ailleurs à mon sens aussi de construire un pont amovible au bout de la jetée afin de créer un nouveau parcours pédestre très attractif entre Bellerive et Ouchy (le M2).

Le parcours intérieur est composé avec intelligence et sensibilité. Il est aussi naturel et fluide que surprenant par ses contrastes spaciaux et son mouvement de rotation autour de son propre centre de gravité. Les espaces proposés permettent une grande souplesse d'utilisation pour les expositions, tout en assurant une orientation aisée pour le visiteur. Et malgré leur ouverture sur le panorama (par trois grandes baies vitrées où « le paysage

s'expose comme une oeuvre d'art »), les locaux offrent la lumière tamisée dont les œuvres ont besoin, tant pour leur approche et leur rayonnement que pour leur conservation.

« L'imbrication du yin et du yang n'est pas seulement formelle, soulignent les auteurs du projet. Elle intègre tous les couples de complémentaires que nous avons voulu marier : le dedans et le dehors, l'introverti et l'extraverti, la promenade et la concentration, la nature et l'art ».

Le jury a fait son choix principalement en fonction des aspects architecturaux et muséographiques. Mais il a aussi pu s'appuyer sur les analyses des experts qui ont démontré que « Ying Yang » :

- maîtrise de façon remarquable la question du rapport à l'eau et aux rives ;
- est très bon du point de vue écologique (par exemple, c'est un des projets qui offre le plus de surfaces vertes, il est le plus économe en énergie de construction et ses besoins en énergie de chauffage sont très faibles) ;
- est le projet qui respecte le mieux le budget prévu pour la construction et il est l'un des plus économiques à l'exploitation.

Les qualités du projet résident dans sa synthèse, sa présence forte et tranquille, sa générosité envers les visiteurs et les œuvres d'art, son implantation précise, son emprise au sol minimale, sa conception écologique et le circuit muséographique riche qu'il propose. « Ying Yang » organise naturellement le parcours des visiteurs et les vues sur le lac. C'est un projet compact, à la fois ouvert sur les beautés extérieures et intériorisé pour permettre une sereine concentration sur les œuvres d'art. Et c'est un bâtiment délicatement implanté entre rive et lac, interface entre majesté du paysage lacustre et jeune rive de Bellerive, présence forte et tranquille, sorte d'objet-phare pour Lausanne et toute la région, qui attire et laisse couler le regard.

### **Rumine - Riponne**

Personne ne nie que le Palais de Rumine est aujourd'hui inadapté aux besoins du Musée des Beaux-Arts (collections à l'étroit, espaces d'exposition figés et insuffisants, locaux d'accueil et techniques inadaptés). Mais certains, s'opposant au site de Bellerive, ont évoqué l'idée de maintenir le Musée des Beaux-Arts à Rumine, moyennant d'importants travaux d'agrandissement (notamment sur ou autour de la place de la Riponne) et de réaménagement (délocalisation de certaines des autres institutions actuellement logées à Rumine). Sans vouloir entrer dans tous les aspects liés à cette suggestion qui présente certes quelques aspects séduisants, je relèverai premièrement que ses auteurs utilisent judicieusement l'aversion que suscite auprès de la plupart d'entre nous l'aménagement actuel de la place de la Riponne. Mais ne confondons pas tout : le rajout des volumes qui manquent à Rumine pour en faire un vrai Musée ne garantirait pas l'amélioration de la Riponne, bien au contraire ! En 1987, le concours « Ilot Riponne-Tunnel » comprenait un appel d'idées sur les places de la Riponne et du Tunnel. Le rapport du jury de l'époque notait que, dans de nombreux projets déposés, le maintien d'un grand espace libre devant le Palais de Rumine était souhaité !

En outre, l'implantation d'un nouveau volume poserait de nombreux problèmes urbanistiques, constructifs, financiers et de procédure (nécessité d'un nouveau plan d'affectation, avec tous les aléas que cela peut supposer dans cet endroit sensible). La réalisation du Musée dans un lieu aussi sensible serait dès lors fort aléatoire, et s'il devait voir le jour, le risque serait grand que ce ne soit que dans 10 ou même 15 ans ! A ce rythme, les collectionneurs qui ont promis des dons importants au nouveau Musée (d'une valeur estimée à une centaine de millions de francs) auront trouvé ailleurs des lieux plus accueillants !

Le Grand Conseil a déjà débattu et décidé du déménagement du Musée des Beaux-Arts dans un site nouveau en 1994, puis de son édification sur le site de Bellerive en 2002.

En outre, en conformité avec le plan directeur de réaménagement de Rumine par étapes successives qui a été adopté en 1992, plus de 50 millions de francs ont déjà été engagés dans le Palais pour améliorer la situation des institutions qui y logent. Ces investissements ont fait l'objet de cinq décisions

successives du Grand Conseil, la dernière cette année encore. Modifier aujourd'hui complètement l'utilisation du Palais et délocaliser certains de ses locataires actuels pour agrandir les Beaux-Arts coûterait cher et gaspillerait les montants considérables déjà consentis pour ce bâtiment. A l'inverse, le départ du Musée libérerait des espaces utiles notamment au développement des cinq autres institutions du Palais, elles aussi à l'étroit, et ceci en parfaite cohérence avec les travaux réalisés depuis les années 90.

### **Tout reprendre à zéro ?**

La qualité et l'abondance de la participation au concours d'architecture pour le nouveau Musée constituent une belle preuve d'intérêt au thème proposé et à la beauté du site. Elles représentent surtout un très vif engagement professionnel de la part de toutes les équipes concernées (architectes, mais aussi ingénieurs, paysagistes, muséographes, historiens d'art, etc.). Car cela suppose un travail considérable (plusieurs mois à deux ou trois personnes) pour les concurrents qui doivent proposer et communiquer un projet complet qui réponde aux multiples conditions du cahier des charges et des divers règlements applicables. On peut estimer globalement à 10 millions de francs la valeur de leur effort financier, offert gratuitement à la collectivité publique pour que celle-ci puisse bénéficier du meilleur projet ! Il convient de les remercier pour cette générosité créative.

Abandonner aujourd'hui le projet qui en est résulté, au motif que la collectivité se serait ravisée, reviendrait à se moquer de leur travail, à les décourager de participer à d'autres concours, à gaspiller un ensemble de réflexions d'une exceptionnelle richesse et à faire preuve d'une irresponsabilité manifeste vis-à-vis des engagements pris. C'est au plus tard avant le concours qu'il aurait fallu décider de changer d'option, à supposer qu'on en ait eu une meilleure.

24 Heures © Edipresse Publications SA

**24heures**